

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 JUILLET

TRADUCTION INFIDÈLE

Lors du passage de M. Carnot à Valence, l'évêque du diocèse, M^r Cotton, fut reçu par le Président de la République et lui adressa un discours dont, le soir même, l'Agence Havas adressa aux journaux une analyse étendue. D'après l'agence officieuse, l'évêque avait dit notamment : « Vous pouvez être sûr de notre dévouement à la Constitution, et, laissez-moi vous l'avouer avec franchise, si le gouvernement applique d'une manière encore plus complète la liberté et la fraternité pour tous, nous n'en serons que plus heureux. »

Ce langage avait été, on le comprend, fort remarqué et commenté. On sait aujourd'hui qu'il n'a point été tenu. Une lettre du secrétaire général de l'évêché rectifie, à cet égard, le compte rendu de l'Agence Havas, en faisant observer d'ailleurs que l'allocution de l'évêque n'a point été écrite. En regard de la traduction inexacte de l'Agence Havas, il convient de placer le texte authentique des déclarations de M^r Cotton qui s'est exprimé ainsi :

« Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous dire en toute franchise que nous nous attacherions davantage à ces institutions si le gouvernement de la République, fidèle à sa devise, pratiquait loyalement la liberté pour tous, et la vraie fraternité dont nous serons toujours les apôtres infatigables. »

« Vous n'ignorez pas, Monsieur l'évêque, a répondu M. Carnot, qu'un des grands principes du gouvernement, c'est la tolérance. »

« Pour notre part, nous n'y manquons jamais, a répliqué Monseigneur. »

On voit que les deux textes diffèrent sensiblement. Il est fâcheux pour l'Agence Havas que cette rectification ait été nécessaire.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Le Conseil municipal de Paris sera saisi d'une demande de crédit de vingt mille francs pour secours aux grévistes. Ce qu'ils demandent c'est du travail et non une aumône déguisée. Le gouvernement républicain espère-t-il ramener la prospérité en pressurant les contribuables ? Des grévistes ont tenté d'empêcher des terrassiers de travailler ; la grève reste stationnaire.

A propos de la grève des tailleurs de pierre de Paris, le Journal des Débats fait justement remarquer que le Conseil municipal de Paris a, dans cet événement et les conséquences qu'il peut entraîner, une large part de responsabilité. Il n'est pas inutile de remarquer que la cause première de cette grève remonte aux mesures prises par le Conseil municipal de Paris avec le concours du gouvernement. Les ouvriers qui viennent de se mettre en grève ont la prétention d'obtenir, relativement aux salaires et à la durée de la journée de travail, les mêmes conditions que la Ville de Paris impose à ses entrepreneurs, et ils s'adressent à la municipalité parisienne, dans la pensée qu'elle saura bien forcer la main à leurs patrons. Cet espoir est, évidemment, chimérique, le Conseil municipal de Paris n'ayant pas encore le moyen de mettre en pratique de vive force ses théories socialistes en dehors de ses chantiers et de les imposer aux chefs d'industrie. Mais on a là une nouvelle preuve de la perturbation que les fantaisies économiques en honneur à l'Hôtel de Ville jettent dans les conditions du travail et dans l'esprit des ouvriers.

Le Journal des Débats ajoute avec non moins de vérité que la responsabilité de cet état de choses incombe aussi pour une large part aux ministres qui ont eu la faiblesse de céder aux exigences du Conseil municipal.

INFORMATIONS

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Président de la République et M^me Carnot iront s'installer à Fontainebleau le 4^r août.

Le pavillon Louis XV sera consacré à M. Carnot, à sa maison militaire et aux bureaux de la présidence ; tous les autres appartements du palais et les musées resteront ouverts aux visiteurs.

Il a été décidé que le carrousel qui devait avoir lieu demain dimanche à Fontainebleau serait renvoyé à quinze jours, pour le faire coïncider avec le séjour du Président.

M. Carnot a promis d'assister, le dimanche 5 août, à l'inauguration de la statue de Mirabeau à Montargis. Le Président se rendra directement de Fontainebleau à Montargis et reviendra dans la nuit.

On mande de Nice :

« La première partie des manœuvres alpines est près d'être terminée et les officiers qui les ont suivies s'accordent à reconnaître que jamais on n'avait constaté chez les troupes autant d'entrain, d'énergie et de bon vouloir. »

« Il y a eu, pendant plusieurs jours, des tirs de guerre au fort de la Ceva, des marches forcées de vingt-quatre heures, des campements sous la tente pendant des nuits consécutives. Aucune fatigue n'a paru trop rude. »

« L'Authion, un superbe plateau qui est, sans contredit, la plus importante position militaire de la région du sud-est, a été ces jours derniers le théâtre d'une véritable bataille. »

« Tous les bataillons de chasseurs à pied formant le groupe alpin s'étaient concentrés à l'Authion et aux environs. »

« Il y avait les 3^e, 7^e, 23^e, 24^e et 27^e bataillons accompagnés de diverses sections du génie et plusieurs batteries de montagne. Les troupes étaient placées sous les ordres du général Garnier des Garets, un jeune brigadier plein d'énergie et de savoir, qui n'a pas quitté les Alpes depuis deux mois. »

« Le thème était le suivant : une partie des troupes figurant l'armée française avait à défendre l'Authion contre une armée ennemie ayant passé la frontière et cantonnée dans les villages des bords de la Roya, les

troupes françaises trop peu fortes pour attaquer devaient attendre des renforts qui leur permettraient de prendre l'offensive. »

« Après trois jours d'escarmouches et de reconnaissances, la bataille a été livrée selon le thème prescrit, à la grande satisfaction des officiers supérieurs présents. »

ATAQUE CONTRE LA MAGISTRATURE

Dans sa séance du 25, le Conseil municipal de Toulon a voté à l'unanimité moins deux voix et trois abstentions un vœu demandant au ministre de la justice d'ordonner une enquête au sujet des agissements du tribunal civil dans l'affaire des vins de Villeneuve.

L'ordre du jour du conseil déclare que la population est surexcitée contre le jugement rendu.

Les cinq conseillers opposés à la motion ou abstentionnistes ont déclaré que la question était exclusivement délicate, le conseil n'ayant pas à statuer sur un jugement rendu.

L'appel du ministère public contre Villeneuve viendra sûrement le 4^r août à Aix.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Les grévistes ont continué hier à circuler dans Paris et la banlieue par groupes, invitant, partout où ils rencontrent encore des terrassiers travaillant, ceux-ci à se joindre à eux.

Un grand nombre de grévistes sont armés de gourdins.

Dix mille ouvriers ont déjà quitté les chantiers. Chacun reçoit à peine une somme de 0.50 ou de 0.60 cent. par jour. Et avec cela, il devra faire vivre sa famille !

La police n'ose pas protéger les terrassiers qui travaillent encore. Beaucoup cèdent aux menaces des meneurs.

Voilà comment plusieurs milliers de braves gens se laissent mener par une poignée d'anarchistes et de paresseux !

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE VII

Le président des Pêcheurs-Réunis (Suite)

Étendue dans la tente, M^me Duparc n'avait cessé de se désoler sur le sort probable de son fils. Elle était convaincue que Louis s'était noyé en voulant les rejoindre sur la levée et de temps en temps elle s'agitait et criait :

— Mon fils ! mon fils est mort ! O mon Dieu, ayez pitié de nous !

Charlotte épuisait en vain toutes les ressources de son cœur et toute l'énergie de son caractère pour consoler la pauvre mère. Le matin, vers cinq heures, la jeune fille était épuisée de fatigue et M^me Duparc dangereusement malade.

Rosalie seule avait encore quelques forces et veillait devant la tente.

Tout la matinée s'était ainsi passée, jusqu'à l'arrivée du père Barbot.

Quand celui-ci fut mis au courant de la situation, il se leva et serra dans ses rudes mains de pêcheur les mains de M^me Duparc et de Charlotte.

— Ne perdons pas de temps, s'écria-t-il, et préparez-vous en toute hâte !

Quelques moments après, Barbot détachait l'amarré du Brochet et faisait asseoir les trois femmes à l'avant.

M^me Duparc et Rosalie poussèrent des cris de frayeur quand elles se sentirent ballottées sur les eaux comme si elles eussent été dans une coque de noix. Mais le meunier les rassura.

— N'ayez aucune crainte, mesdames, leur dit-il, je vous conduirai à bon port. Ce n'est pas pour rien qu'on m'a nommé président des Pêcheurs-Réunis de Candes et de Monsoreau.

Cette exclamation et ce titre inconnu étonnèrent les trois femmes, mais elles se rassurèrent en voyant le calme et l'adresse avec lesquels le père Barbot manœuvrait son pic et ses rames.

Bientôt Rosalie eut retrouvé sa gaieté et Charlotte son énergie ; seule, M^me Duparc restait étendue et fermait à demi les yeux.

Il était déjà tard quand le Brochet entra dans la Vienne. La mère Julienne, qui le guettait du haut de son moulin, accourut sur la rive.

— Voyez-vous cette butte entourée d'eau, dit vivement le père Barbot à ses passagères, ce moulin, et cette femme qui vient au-devant de nous ? Cette butte est ma butte, ce moulin est mon moulin, et cette femme, c'est ma bonne Julienne, qui va vous soigner et vous guérir. Je vous avais

bien dit que nous arriverions sans encombre.

Quelques instants plus tard, le Brochet était attaché à sa place ordinaire, M^me Duparc était couchée dans le lit de Julienne, Charlotte et Rosalie se chauffait au coin d'un bon feu et la mère Barbot préparait le dîner.

Une heure après, les trois infortunées, restaurées par l'hospitalité du meunier et de sa femme, avaient retrouvé leur force et leur courage. Elles bénissaient Dieu du secours qu'il leur avait envoyé et ne savaient quelles expressions employer pour témoigner à leurs hôtes toute leur reconnaissance.

Quelques semaines s'écoulaient alors, sans incident. M^me Duparc retrouva bientôt la santé. Ses forces revinrent à vue d'œil et elle eût été complètement guérie si ses préoccupations au sujet de son fils n'eussent troublé et agité son esprit.

Quant à Charlotte, sa tristesse n'avait point diminué. En vain Rosalie, en vain Julienne cherchaient à la distraire et à la faire parler. Elle restait silencieusement assise, au coin du feu, écoutant le vent se jouer dans les ailes du moulin.

Soul, le père Barbot, par ses réparties simples, naïves, parvenait à faire sourire la jeune fille, à lui faire faire avec lui le tour de l'île et à la monter au moulin, du haut duquel elle contemplait pendant des heures le clocher des Sablons,

qu'on voyait au loin.

La poste ne fonctionnait plus depuis le 4 juin, l'absence complète de nouvelles, cette séparation du monde, inquiétaient vivement la jeune fille, et sans cesse son imagination lui montrait sa tante et son fiancé noyés dans les flots.

Les tristes récits que le meunier rapportait de temps à autre de Candes n'étaient pas faits non plus pour la rassurer. La vallée était entièrement couverte par les eaux, de la Chapelle aux Ponts-de-Cé, la rumeur publique exagérait encore les désastres, on parlait de nombreuses victimes, on disait, ce qui était vrai en partie, que les digues partielles de la rive gauche s'étaient également rompues, et, qu'enfin le désastre avait atteint d'incroyables proportions.

A ces récits, Charlotte joignait les mains, pleurait son bonheur perdu, ses espérances envolées, et, laissant couler ses larmes, s'abandonnait à la grâce de Dieu.

M^me Duparc était plus forte qu'elle. Cette dame, amaigri par les souffrances, vieillie par ses inquiétudes et ses angoisses maternelles, trouvait encore en son cœur l'énergie nécessaire pour encourager sa compagne et pour rallumer en son âme un reste d'espérance.

Rosalie s'était mise à la cuisine et secondait la mère Julienne. Elle était la gaieté de la maison. C'est le principe des vieilles filles de ne jamais se

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — La *Post* dit que l'empereur Guillaume consacra plusieurs semaines à inspecter l'armée après son retour de Saint-Petersbourg.

Le même organe officieux ajoute que le voyage de l'Empereur en Alsace-Lorraine n'est pas absolument décidé.

Il est à remarquer que le voyage de l'empereur Guillaume en Alsace-Lorraine était décidé avant l'entrevue de Saint-Petersbourg.

Toutefois, la *Gazette libérale* persiste à dire que l'empereur Guillaume sera en Alsace-Lorraine dans les premiers jours de septembre.

Le journal *Czas*, de Cracovie, fait ressortir que l'empereur Guillaume s'est rendu à Saint-Petersbourg en suivant la tradition prussienne, et qu'il y a représenté plutôt le « roi de Prusse » que l'empereur d'Allemagne.

Le journal ne croit pas aux conséquences politiques de cette démarche, mais affirme qu'elle a été faite en vue d'isoler la France.

RUSSIE. — Le *Novosti* reste sceptique au sujet de l'avenir. Il dit que l'entrevue des deux empereurs prouve que la guerre n'aura pas lieu maintenant, mais qu'on a obtenu un résultat négatif et non positif.

Les difficultés internationales continueront à subsister. Un compromis n'est pas trouvé et on est arrivé à cette seule conviction, que les cabinets veulent pour le moment éviter une guerre. Mais ceci, on le savait d'avance.

On a beaucoup remarqué que M. Krüger, directeur de la police à Berlin, qui accompagnait l'empereur Guillaume dans son voyage, est arrivé à Stockholm, mais qu'il ne s'est point mis en rapport avec la police suédoise, qui avait déclaré que l'Empereur n'avait rien à craindre à Stockholm et qu'elle saurait veiller toute seule à sa sécurité.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A STOCKHOLM

Jeudi, l'empereur d'Allemagne est arrivé à Stockholm.

Le *Hohenzollern*, à son entrée dans le port de Stockholm, a été salué par les coups de canon d'usage.

L'empereur Guillaume II, le prince Henri, le comte Herbert de Bismarck et les autres personnes de la suite ont pris place dans une chaise qui les a conduits à l'appontement, où l'on avait dressé un arc de triomphe pavillé et décoré aux armes impériales.

L'Empereur a été reçu par le Roi, le prince héritier, accompagné de la princesse sa femme, la duchesse de Saxe, veuve du duc de Dalécarlie, en présence d'une foule de hauts dignitaires.

Deux corps de musique jouaient le *Heil Dir*; les troupes de la garnison de Stockholm formaient la haie jusqu'au château, situé sur l'autre rive.

laisser complètement abattre par les événements. Privées des grands bonheurs de ce monde, elles n'ont pas non plus les grandes douleurs.

Tous les matins, le meunier allait constater et marquer la marche décroissante des eaux.

— Allons, allons, disait-il en revenant à sa cuisine, ça baisse, ça baisse! Encore quelques jours et le concours pourra avoir lieu. Vous verrez cela, mademoiselle Charlotte, vous verrez cela! ce sera très intéressant. C'est ici que Grellepois sera battu!

Mais Charlotte pensait peu aux infortunes de Grellepois et aux luttes des deux rivaux de Candes et de Montoreau, son cœur était toujours aux Sablons et, un jour qu'elle voyait le père Barbot sur les rives de la Vienne, occupé à tendre ses lignes pour la première fois depuis un mois, elle s'avança doucement, s'assit près de lui, sembla prendre intérêt à la pêche, puis, tout à coup :

— Monsieur Barbot, j'ai un grand service à vous demander, dit-elle.

Le pêcheur leva la tête et la regarda avec surprise.

— Vraiment! fit-il.

— Oui.

— Eh bien! demandez; si c'est possible, ce sera fait, mademoiselle.

— L'inondation doit être finie, maintenant.

— Oh! non, s'écria Barbot, qui tremblait de

Aussitôt après leur arrivée au château, le Roi et l'Empereur se sont montrés au balcon, d'où ils ont salué la foule.

Toute la partie de la ville située dans le voisinage du château est richement décorée.

La population gardait une attitude digne. Il n'y a eu aucun désordre à signaler, bien que l'affluence fût considérable.

UN NOUVEAU PRINCE ALLEMAND

On télégraphie de Berlin, 27 juillet :

« L'impératrice Victoria-Augusta a heureusement accouché la nuit dernière, à 4 h. 40 du matin, d'un fils.

» On l'a montré ce matin à la fenêtre du palais impérial. La foule était immense dans les rues. »

COMPLICATIONS A MASSAOUAH

On télégraphie de Rome au *Gaulois* :

« L'incident de Massaouah prend des proportions considérables et graves.

» M. Crispi a donné ordre au général qui commande à Massaouah de suspendre toutes relations avec le consul français, sous prétexte que celui-ci n'est pas encore revêtu de l'*exequatur*.

» Les journaux officieux recommencent leur campagne gallophobe. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 juillet.

L'allure du marché est très calme. On traite le 3 0/0 à 83 80, le 4 1/2 0/0 à 107.

L'action estampillée du Crédit Foncier s'est négociée à 1,337, celle non estampillée à 1,420. Toujours très demandées les diverses obligations foncières et communales. Ces valeurs jouissent à juste titre des faveurs de l'épargne et des capitalistes qui recherchent les bons placements.

Les Bons à lots Algériens que le Crédit Foncier va émettre le 7 août sont déjà demandés avec 8 fr. de primes. Tous ces titres sont remboursables à 200 fr. C'est-à-dire au double, en 75 ans, par voie de tirages. A chacun de ces tirages le principal lot est de 100,000 fr.

La Société Générale reste à 435. S'il fallait prouver une fois de plus combien est puissamment assise la Société Générale, le succès de la dernière émission Mendoza-Argentins fournirait cette preuve, puisque, à elle seule, cette Société a couvert trois fois le capital demandé.

Les Dépôts et Comptes courants s'inscrivent à 602.50.

La Banque d'Escompte est demandée à 466. Remarquable fermeté des obligations de la Société des Immeubles à 387. Il faut s'attendre à une hausse prochaine et importante, les obligations absolument similaires de la Banque hypothécaire cotant 498.75.

L'action de Panama s'est traitée à 291. Les Métaux clôturent à 800.

La production des deux puits ou fonds en galerie qu'exploite la Société des Ardoisiers de la Forêt, à Combrée (Maine-et-Loire), s'est élevée pour le dernier semestre à plus de dix millions. Cette production peut s'accroître encore suivant les besoins de la consommation. Il n'est pas inutile de rappeler que chaque mille d'ardoises vendu rapporte un bénéfice net de 8 fr. 80 au minimum.

La Compagnie Transatlantique termine à 527.50. La compagnie minière Cornet disposera prochainement de puissantes ressources. La société d'exploitation est définitivement constituée et sous peu elle émettra ses actions à Bruxelles au prix de 75 francs.

Nos chemins de fer sont fermes.

voir partir les trois femmes qui égayaient sa monotone existence. On dit que la vallée est toujours couverte par la Loire.

— L'eau a cependant bien baissé ici. On voit maintenant les rives naturelles de la rivière.

— Oui, mais ce n'est pas la même chose en Loire.

— Si vous alliez voir, monsieur Barbot?

— Aux Sablons?

— Oui. Vous sauriez si ma tante, M^{lle} Rosa Marinval, est rentrée, et si le fils de M^{me} Duparc est revenu au bourg...

— C'est votre fiancé, ce jeune homme-là?

Charlotte rougit et soupira.

— C'est lui, murmura-t-elle.

— Oui; oh! j'ai bien deviné cela, il y a longtemps, et Rosalie nous a conté la chose; nous avons eu grand pitié de vous, mais il ne faut pas vous armer, vous le retrouverez.

— Eh bien, monsieur Barbot, puisque vous savez tout et que vous avez pitié de moi, soyez assez bon jusqu'au bout et allez voir aux Sablons si ma tante et mon fiancé sont revenus, s'ils vivent encore, si on les a vus!

Il y avait des larmes dans la voix de la jeune fille; elle était ravissante ainsi, malgré la robe que lui avait prêtée la mère Julienne. La jeunesse de son visage, ses beaux cheveux blonds, ses yeux bleus et doux, avaient encore plus de charme et

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Une violente tempête s'est élevée hier soir, vers quatre heures, et s'est prolongée toute la soirée et toute la nuit. Bien des arbres fruitiers ont été dépouillés de leur récolte, d'autres ont même perdu leurs principales branches.

Le début de cet ouragan a été accompagné d'une pluie torrentielle qui a duré près d'une heure. Le temps est resté très chargé pendant la nuit, et la pluie a tombé à diverses reprises.

Le baromètre est à 752^{mm}, tendance à la hausse. Le vent est toujours sud-ouest et souffle avec violence.

LES FÊTES HIPPIQUES DE SAUMUR

Nous donnons plus loin le programme des courses de Saumur qui auront lieu le dimanche 12 et le mardi 14 août.

Les répétitions du grand carrousel de l'École de cavalerie — fixé au lundi 13 — sont commencées depuis plusieurs jours.

Les tribunes de l'École seront bientôt terminées et on va commencer à établir celles de la ville.

INSTITUTION SAINT-LOUIS

Nous rappelons que la distribution solennelle des prix de l'Institution Saint-Louis aura lieu lundi prochain 30 juillet, à 2 heures, sous la présidence de M^{gr} l'Evêque d'Angers.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

A l'occasion de la fête d'inauguration du monument du général Meunier, la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans délivrera, les 28 et 29 juillet, des billets aller et retour avec 40 0/0 de réduction aux voyageurs partant des stations comprises entre Angers-Baugé inclus et Tours.

Pour le retour, ces billets seront exceptionnellement valables jusqu'au mardi 31 juillet inclus.

Un train spécial de toutes classes, s'arrêtant à toutes les stations de son parcours, partira dimanche soir (nuit du 29 au 30) de Tours pour Saumur à minuit 15.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

A l'occasion de l'inauguration du monument élevé par la ville de Tours à la mémoire du général Meunier, l'administration des chemins de fer de l'Etat a décidé que des billets d'aller et retour avec 40 0/0 de réduction, délivrés pour Tours, par toutes les gares du réseau de l'Etat, et dont la validité expirerait pendant la période du samedi 28 au lundi 30 juillet 1888, seront exceptionnellement valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 31 juillet 1888.

FÊTE DE GYMNASTIQUE A TOURS

Voici la liste des Sociétés de gymnastique qui prendront part à la fête donnée

au Champ-de-Mars, demain dimanche, de 4 à 6 heures, à l'occasion de l'inauguration de la statue du général Meunier :

Section de gymnastique des Apprentis Tonnellé; Sociétés de Gymnastique d'Amboise, de Châteaurenault; de gymnastique et de tir de Chinon; la *Blésoise*, de Blois; les Sociétés de gymnastique de Montrichard, de Romorantin; l'*Union Saumuroise* de Saumur; la Société de gymnastique de Tours.

SALTIMBANQUES ET CHANTEURS AMBULANTS

Les préfets ont été invités à renouveler aux maires et aux officiers de police judiciaire et à ceux de la gendarmerie, les prescriptions qui obligent les saltimbanques, bateleurs et musiciens à se pourvoir d'un carnet délivré par la préfecture de leur domicile.

Désormais, les chanteurs ambulants devront produire un répertoire, et aucune permission ne sera accordée à ceux dont les chansons seront contraires aux bonnes mœurs et aux lois, ou susceptibles de provoquer du désordre sur la voie publique. Nous verrons bien!

CHOLET. — Empoisonnement par accident.

M^{lle} Pougnaud, modiste, rue Nationale, se trouvant indisposée depuis quelques jours, envoya chercher du sulfate de magnésie, qu'elle comptait absorber le soir en se couchant. Au lieu de prendre cette substance, elle avala du sel d'oseille qu'elle s'était procurée pour nettoyer ses ustensiles de cuisine.

A une heure du matin, prise de douleurs atroces, elle expirait avant que sa mère eût pu faire venir un médecin. A son arrivée, le médecin ne put que constater le décès.

WILSON A TOURS

Acquitté par la magistrature républicaine, Wilson n'en est pas moins perdu dans l'opinion publique.

Le Conseil municipal de Tours n'a pas craint lui-même de l'exécuter il y a quelques jours.

Au cours de la discussion et des invitations au banquet du 29 juillet, dit le *Tours-Journal*, a eu lieu l'affaire Wilson.

M. Saintin. — Est-ce que, s'écrie-t-il, tous les députés sont invités?

Mouvement d'attention.

M. Saint-Hérant. — Tous ceux probablement qui siègent à la Chambre!

Rire général.

M. Gaudron. — Vous voudrez bien admettre qu'ils ne sont pas tous invités! nous avons conscience de notre dignité.

M. Saintin. — Je souscrirai pour le banquet si nous devons payer, à la condition qu'une personne n'y soit pas admise. Si cet individu devait se trouver dans la salle, je me retirerais.

Mouvement général d'approbation.

Les députés opportunistes auraient-ils le même courage?

Nous ne le pensons pas.

LE BUSTE DU GÉNÉRAL MEUNIER

On va inaugurer à Tours, demain dimanche 29 juillet, le buste en bronze du général Meunier, dont les restes ont été découverts, par hasard, dans un placard de la mairie. Fête de gymnastique, feu d'artifice, banquet, punchs officiels, rien ne manquera à la fête. Floquet parlera et d'autres certainement. Nous sommes dans l'ère des discours. Qu'est-ce que ce héros, inconnu hier et aujourd'hui statufié?

Le général Meunier est né à Tours, le 19 juin 1754, et mort le 13 juin 1793, en défendant Cassel assiégé par les armées coalisées. Il entra à l'école de Mézières sous la direction du célèbre mathématicien Monge. Cinq ans après, il fut envoyé à Cherbourg pour s'y occuper des travaux de défense. Il inventa une machine très ingénieuse pour dessaler l'eau de la mer en la distillant dans le vide. Rçu membre de l'Académie des sciences, — il était alors simple lieutenant, — il devint le collaborateur de Lavoisier, inventa la lampe à chaux minée de verre, devenue le quinquet, une machine à graver les assignats, et laissa à la science encore une découverte qui lui assure l'immortalité : le théorème sur la courbure des surfaces, connu sous le nom de « théorème Meunier. »

A trente-neuf ans, Meunier était général de division. Carnot se l'était adjoint pour organiser et diriger les armées de la République, au commencement de 1793.

d'éclat sous cet étrange costume.

Le meunier hésita une seconde, puis tout à coup enleta ses lignes d'un geste brusque.

— J'y vais, dit-il.

Charlotte le remercia avec effusion et le bonhomme sentit ses paupières se mouiller. En hâte, il courut à la maison, mangea, prévint sa femme, mit du blé au moulin et s'élança sur le *Brochet*.

En le voyant disparaître, Charlotte tomba à genoux sur le sommet de la colline.

— Oh! mon Dieu, s'écria-t-elle en levant les yeux vers le ciel, mon Dieu, faites qu'ils vivent encore!

(A suivre.)

Un vieux marin vient d'apprendre qu'un capitaine de frégate, son ancien chef, vient de mourir.

Il essuie un pleur en disant :

— De quoi est-il mort?

— Il est mort de la rupture d'un vaisseau.

— Ah! tant mieux... C'est une belle mort pour un marin.

Dialogues du boulevard... extérieur :

— Gugusse demander un service, jamais de la vie! il est bien trop fier pour ça!

— C'est vrai; il aimerait mieux voler vingt francs à quelqu'un que de lui emprunter vingt sous.

Le 14 février, Meusnier partait pour l'armée du Rhin. Il eut la défense du fort de Kœnigstein. Lorsque les Prussiens envoyèrent un adjudant pour sommer la forteresse de se rendre, Meusnier fit assembler les 100 hommes de la garnison en présence de l'adjudant et leur dit : « Soldats de la liberté, si vous restez inébranlables, comme je m'en doute point, nous défendrons Kœnigstein tant qu'un seul de nous restera en vie ; mais si, contre toute attente, je vous trouvais faibles, ce moment serait le dernier de ma vie. » Et en même temps, il leur montra son pistolet. La garnison cria : « Vaincre ou mourir ! » Alors, Meusnier, se tournant vers l'officier prussien, lui dit : « Rap- portez à votre prince ce que vous venez de voir et d'entendre, voilà ma seule réponse. » Dans les sorties sur Biberach et Mosbach, et lorsqu'il repassait le fleuve pour rentrer dans la ville, il reçut un biscail en la jambe, et mourut des suites de sa blessure. Il fut enterré à Mayence. Ses cendres furent recueillies et rapportées à Paris.

Plus tard, en l'an IX, le Conseil général d'Indre-et-Loire vota l'érection d'un monument funéraire. Ses restes furent déposés dans une petite boîte en plomb, au pied de la colonne départementale.

Vers 1804, le gouvernement de Napoléon I^{er} donna l'ordre de détruire les arbres de la liberté. On abattait celui de Tours, et on renversa la colonne, sous laquelle avaient été déposés les restes du général. Un maçon apporta la boîte à la mairie. Fort embarrassé de ce dépôt, le maire décida que ce vase serait conservé dans un des placards de la mairie, et l'on n'y pensa plus.

L'année dernière, M. Fournier, maire de Tours, en visitant les combles où se trouvaient les archives, trouva, sur une cheminée, un coffret en plomb, sur lequel était scellé une plaque portant l'inscription suivante :

« Jean-Baptiste-Marie-Charles Meusnier, né le 19 juin 1754, à Tours, département d'Indre-et-Loire, officier du corps du génie, membre de l'Académie des sciences, général durant la guerre de la Liberté, tué le 13 juin 1793, en défendant Cassel, assiégé par les armées coalisées. »

Fait en l'an (chiffres effacés)...
La boîte fut ouverte. Elle contenait des os humains calcinés, « et notamment des débris de crâne, des extrémités d'humérus, du fémur et du tibia, quelques vertèbres, des portions de côtes, et des os du pied et de la main, ainsi que de puissiers osseuses. » (Procès verbal de constat.)

Le monument est l'œuvre d'un jeune sculpteur de Tours, M. Varennes. C'est un buste en bronze, porté par un piédestal en pierre; ce piédestal, orné, en avant et à sa partie inférieure, d'un faisceau de drapeaux et d'attributs militaires et scientifiques, renfermera l'urne funéraire. Il a une hauteur de 3 m. 50.

PORTIERS. — A la suite d'une discussion à la pension des sous-officiers, une rencontre a eu lieu, mercredi, entre deux maréchaux des logis chefs de 33^e d'artillerie.

Un des adversaires a reçu une blessure entre les doigts de la main droite. Le combat a été arrêté aussitôt.

M. Demangeat, préfet du Morbihan, a officiellement désigné M. Burgault, ancien maire de Vannes, candidat malheureux aux dernières élections municipales, pour présider les distributions de prix des écoles publiques de garçons.

Il faut sans doute voir dans cette désignation un acte de déférence vis-à-vis du suffrage universel qui a si nettement renvoyé M. Burgault à ses chères études.

(Petit Breton.)

UN EXCELLENT DENTIFRICE
M. Saac, correspondant de la Société nationale d'agriculture, a adressé à celle-ci, de Cochabamba (Bolivie), la lettre suivante :

« Je vous envoie des graines de geranium Suéda, dont je vous ai déjà entretenu. C'est le dentifrice par excellence. Le traitement se prépare en faisant infuser 100 grammes de racines sèches concassées avec 200 grammes d'alcool à 98° c.; l'infusion est d'un beau rouge. On l'applique telle qu'elle est avec un tampon de coton, sur les dents cariées. Pour conserver et embellir la denture, on se met une dizaine de gouttes dans un verre d'eau pour nettoyer les dents et se gargariser chaque matin.

« J'ai fait un premier envoi de graines à M. Naudin, il y a une semaine; et je dois lui en faire un autre parce que j'espère que cette plante permettra d'établir des champs de cultures dans les terres irrigables du midi de la France. A Paris on pourra en faire de jolies bordures dans les jardins.

« La plante est très forte, et forme de grosses touffes; mais j'ignore si elle est vivace; elle veut une terre ferme, profonde et humide. »

HIPPODROME DE VARRAINS-CHACÉ

COURSES DE SAUMUR

12 et 14 août 1888

Premier jour de courses. — Dimanche 12 août.

1^o PRIX DU GOUVERNEMENT

1,000 fr., donnés par le Gouvernement pour chevaux de trois ans et au-dessus, n'ayant pas gagné un prix de 4,000 fr. — Entrée: 50 fr., moitié des entrées au second. — Poids: 3 ans, 55 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 63 kil. 1/2. — Les chevaux ayant gagné un prix de 2,000 fr. porteront 4 kil. de surcharge; un prix de 3,000 fr., 6 kil. — Distance: 2,400 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet, avant 4 heures.

2^o PRIX DU CHEMIN DE FER (COURSE DE HAIES HANDICAP)

1,000 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. — Entrée: 100 fr., forfait 25 fr. — La moitié des entrées au second. — Tout gagnant, après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge, 3 kil. de décharge pour les gentlemen. — Poids minimum: 60 kil. — Distance: 2,500 mètres et 6 haies environ.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet. — Publication des poids le jeudi 2 août.

3^o PRIX DE VARRAINS-CHACÉ (A RÉCLAMER)

1,000 fr., offerts par la Société des Courses de Saumur, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Le gagnant à réclamer pour 6,000 fr. — Entrée: 100 fr., forfait 25 fr. — Les entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids: 3 ans, 55 kil.; 4 ans, 63 kil.; 5 ans et au-dessus, 64 kil. 1/2. — Les chevaux indiqués dans la lettre d'engagement comme étant à réclamer pour 4,500 fr. recevront 2 kil. 1/2; pour 3,000 fr., 5 kil.; pour 1,700 fr., 7 kil. 1/2. — Les chevaux ayant couru en 1888 sans gagner recevront en outre 1 kil. 1/2. — 2,500 mètres environ.

Engagements: le mardi 31 juillet, avant quatre heures, chez M. Madeleine.

4^o STEEPLE-CHASE MILITAIRE (3^e SÉRIE)

Un objet d'art, pour MM. les Sous-Officiers en activité de service, montant leurs propres chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. — Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelque arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. — Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 3^e série portera 3 kil. de surcharge. Le gagnant de deux steeple-chases portera 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 août.

5^o STEEPLE-CHASE MILITAIRE (2^e SÉRIE)

Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 77 kil.; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. — Tout gagnant d'un steeple-chase de 2^e série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres et dix obstacles environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 août.

6^o PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (STEEPLE-CHASE 4^e SÉRIE)

2,000 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné jusqu'au moment de la course une somme de 15,000 fr. en un ou plusieurs prix, ni deux prix de 4^e série, ni un prix d'une série supérieure. — Entrée: 150 fr., forfait 25 fr. Au second, 600 fr. sur le prix, le troisième retire son entrée. — Poids: 4 ans, 62 k. 1/2; 5 ans, 70 kil.; 6 ans et au-dessus, 71 kil. 1/2. Tout cheval ayant gagné un prix de 4^e série portera une surcharge de 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet, avant midi.

7^o STEEPLE-CHASE MILITAIRE (1^{re} SÉRIE)

Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. — Poids commun: 75 kil. — Tous chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge. — Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1^{re} série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres et 10 obstacles environ. — Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 7 août.

Lundi 13 août

GRAND CARROUSEL

Donné par l'École de cavalerie.

Deuxième jour de courses. — Mardi 14 août.

1^o PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (3^e SÉRIE)

3,000 fr., offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris, ni à Chantilly. — Entrée: 50 fr. La moitié des entrées au second. — Distance: 2,000 mètres environ.

Poids: 3 ans, 54 kilog.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans et au-dessus, 64 kil.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet, avant midi.

2^o PRIX DU CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT (POULE DE HACKS. — COURSE DE HAIES)

500 fr., offerts par le chemin de fer de l'Etat, ajoutés à une poule de 100 fr., forfait 25 fr., pour tous chevaux servant *bona fide*, depuis le 1^{er} janvier 1888, de chevaux de chasse, d'armes ou de promenade, n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Le second recevra 200 fr. sur les entrées après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids: demi sang, 68 kil.; pur sang, 75 kil. — Les chevaux ayant gagné en 1888 une poule de hacks prendront 3 kil.; plusieurs, 5 kil. — Distance: 2,500 mètres et 6 haies environ.

Les engagements seront reçus jusqu'au mardi 31 juillet.

3^o PRIX DE SAUMUR (HANDICAP)

2,000 fr., offerts par la ville de Saumur, pour chevaux de 3 ans et au-dessus. — Entrée: 150 fr., moitié forfait s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. — Tout gagnant d'un prix de 2,000 fr. après la publication des poids portera 2 kil. de surcharge. — Distance: 2,200 mètres environ.

Engagements le mardi 31 juillet, avant 4 heures. — Publication des poids le jeudi 2 août, avant midi. Déclaration de forfait le mardi 7 août, avant 4 heures.

4^o STEEPLE-CHASE MILITAIRE (2^e SÉRIE)

Un objet d'art, pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie, à quelque arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple-chase de 2^e série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

5^o PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (STEEPLE-CHASE HANDICAP)

2,000 fr., dont 1,200 offerts par le Conseil Général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux nés et élevés en France. Entrée: 150 fr., forfait 25 fr. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. Le poids minimum ne pourra être inférieur à 60 kil. — Distance: 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Engagements jusqu'au mardi 31 juillet. — Publication des poids le jeudi 2 août, à midi.

6^o STEEPLE-CHASE MILITAIRE (1^{re} SÉRIE)

Un objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. — Poids commun: 75 kil. Les chevaux de pur sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1^{re} série portera 3 kil. de surcharge; de deux courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ. Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 7 août, avant midi.

7^o PRIX DE CONSOLATION (STEEPLE-CHASE)

1,000 fr., pour chevaux de 4 ans et au-dessus. Le gagnant à réclamer pour 3,000 fr. Tout gagnant d'un prix pendant la réunion est exclu. — Entrée: 50 fr. au second. — Poids: 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 67 kil.; 6 ans et au-dessus, 69 kil. — Distance: 3,000 mètres environ et 12 obstacles environ.

Engagements jusqu'au moment de la course à M. le commissaire chargé du pesage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les Courses de Saumur sont régies par les règlements des Sociétés d'encouragement et des steeple-chases de France.

Les engagements sont reçus :

- 1^o Pour les Courses plates, rue Scribe, 1 bis, à Paris;
- 2^o Pour les Courses d'obstacles, 1, rue Castiglione, à Paris;
- 3^o Pour les Courses militaires, chez M. PROUST, rue de Bordeaux, à Saumur.

Approuvé :

Le Ministre de l'Agriculture, VIETTE.

Les Commissaires :

V^o A. DE PIOLANT, V^o A. DE CANISY, C. GENDRON.

Mardi 15 août

TIB AUX PIGEONS

CONSEILS ET RECETTES.

LA PÊCHE A LA CARPE

On pêche la carpe aux vers ou aux pâtes, et l'on choisit les endroits profonds et vaseux.

Le ver qui sert d'amorce doit rester dans son entier, dépasser quelque peu la pointe de l'hameçon et rester suspendu — au moyen de la flotte — à quelques centimètres du fond de la rivière.

Il est indispensable de jeter pendant quelques jours de suite quelques poignées de gros vers dans les endroits que l'on a jugés convenables.

Voici maintenant une excellente recette pour pêcher aux farineux :

On fait bouillir deux litres de grosses fèves, puis, quand elles sont cuites à point, on les écrase et on les réduit en une purée à laquelle on mélange un peu de miel, de la mie de pain tendre et assez de farine pour fournir à cette pâte la consistance nécessaire afin que les boulettes que l'on doit faire de la grosseur d'œuf de pigeon puissent tenir à l'hameçon.

Quand on a pétri les substances indiquées ci-dessus avec un peu d'eau tiède, on les aromatise avec quelques gouttes d'essence d'anis mélangées avec de l'huile d'olive, puis l'on jette quelques poignées de petites boulettes faites de cette pâte dans les endroits où l'on désire pêcher, et cela pendant quelques jours de suite, sans oublier que les appâts, quels qu'ils soient, doivent être employés frais et non gâtés.

La boulette dont on a amorcé son hameçon doit reposer au fond de la rivière.

LEFORT, pêcheur.

BOURSE DE PARIS

DU 27 JUILLET 1888.

Rente 3 0/0	83 72
Rente 3 0/0 amortissable	86 40
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 97
Obligations du Trésor	514 »

Théâtre de Saumur

TOURNÉES ARTISTIQUES. — M. MARQUET, directeur.

LUNDI 30 Juillet 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

AVEC LE CONCOURS DE

M. MARCEL MARQUET, de l'Odéon; M^{me} SAMARY, de l'Odéon; M. DEGEORGE, de l'Odéon; M. VERRET, de Clony; M^{lle} S. REVYL, du Gymnase, M. DARAGAN, du Vaudeville.

Le grand succès de cet hiver au théâtre de l'Odéon

L'AVEU

Pièce en 1 acte, en prose, de M^{me} SARAH BERNHARDT.

M. Marcel MARQUET jouera le rôle du général de Roca qu'il a créé à l'Odéon.

Mademoiselle de la Seiglière

Comédie en 4 actes, de M. JULES SANDEAU, de l'Académie française.

M. Marcel MARQUET jouera le rôle de Destournelle. ORDRE: 1. M^{lle} de la Seiglière. — 2. L'aveu.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. P. ANDRIEUX, Successeur.

LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 4 kilog., 0 fr. 40

CHALEURS
Alcool de Menthe de **RICOLÈS**
(le seul véritable) contre les moindres maux, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête et calmant instantanément la soif. Excellent aussi pour la toilette et les dents. 46 récomp. dont 25 méd. d'or. Fab. à Lyon, C. d'Herbouville, 9. Dépôts partout. Exiger le nom DE RICOLÈS.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, p. 102, r. Richelieu, PARIS, & P^h

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

